

**Compte rendu de la réunion du bureau**

**Mercredi 2 octobre 2022 à 19h15**

Etaient présents : Annie REMOND, Jean-Marc AUDIT, Dominique SERVAIS et Jean-Jacques ELBISSER

**Les points suivants furent traités :**

1. Les travaux en cours

1.1. suite et fin de la lasure (tables pique-nique + lavoir d'Allas)

Une séance de travail est fixée au mardi 8 novembre prochain. Rendez-vous place de l’Eglise de St André.

1.2. le site de Boussièyrals (après les travaux du 30/10)

Un gros travail de débroussaillage a été fait dimanche dernier tout autour du site.

Jean-Jacques se charge de l’achat d’une buse de 3m (Point P à St Cyprien) pour le 18/11.

Jean-Marc effectuera la commande d’une mini-pelle pour le vendredi 18 novembre (Jean-Jacques et Dominique seront présents, en fonction de leur disponibilité). Il s’agira de répartir l’ensemble des cailloux déposé le 2/11.

Une séance de travail est prévue le dimanche matin 20/11 afin d’égaliser le terrain sur l’ensemble du site. En fonction du nombre d’adhérents présents ce jour-là, le brossage et la mise en lasure des poutres du lavoir pourront être faits (Jean-Jacques se charge de l’achat da lasure supplémentaire).

Annie est chargée d’adresser un mail à tous les membres vers le 12 ou 13/11 avec un petit rappel le jeudi 17/11.

2. Le projet de convention SAAP / M. J. de St Exupéry

Le bureau approuve le projet de convention et la modification portant sur la durée (cf. Article 2) qui passe de 5 à 10 ans.

Jean-Marc inclura dans la copie du plan cadastral le tracé de l’aqueduc qui sera restauré ainsi que l’implantation de la cabane.

Jean-Jacques prendra rendez-vous avec M. de Saint Exupéry pour lui soumettre ce projet de convention. Jean-Marc, en sa qualité de vice-président, se joindra à la réunion en fonction de sa disponibilité.

En tout état de cause, les travaux ne débuteraient pas avant 2023.

3. Le report de la conférence d'Anne Bécheau

3.1. réception de ses éléments de langage

Jean-Jacques fait état des échanges de mails avec Anne BECHEAU et Annie relatifs à la demande d’éléments de langage pour la réalisation d’un outil de communication et du report de la conférence à une date ultérieure.

3.2. nouvelle proposition de dates

Annie se charge de proposer les deux jeudis placés durant les congés scolaires de Pâques, à savoir le 13 ou le 20 avril 2023 (pour mémoire, Pâques a lieu le 9 avril).

3.3. réalisation d'une affichette

Le bureau dispose du temps nécessaire pour réaliser une affichette. Il faut penser à réserver la salle des Fêtes.

4. La situation financière

Le compte « général » s’élève à 2755,87 € – Le compte « monographie » à 2496,95 €.

Dominique établira un bilan financier de l’Association que Jean-Jacques joindra à la demande de subvention à la municipalité au titre de 2023.

5. Le point sur la vente de la monographie

Dominique établira une facture pour la vente de 10 livres effectuée au Centre Leclerc de Sarlat.

Il faut tirer au clair la situation du point presse à St Cyprien qui aurait remis à une personne de l’Association les livres mis en vente. Une réponse de Gilbert L. est attendue sur ce point.

6. Autres projets possibles durant la période automne / hiver

Jean-Jacques fait part de 3 propositions d’activités pour les prochains mois :

1. Une soirée avec un petit groupe « d’anciens » de la commune afin d’évoquer leur vécu (famille, activités, scolarité, etc.). Il s’agit là de s’intéresser au patrimoine immatériel, conformément à nos statuts.
2. Une randonnée pédestre dont le parcours proposera de se déplacer devant des chantiers de la SAAP achevés et d’autres en projet. Cela pourrait constituer un autre mode d’encouragement à se joindre à nos séances de travail.
3. L’organisation d’un concours photo, centré sur le patrimoine. C’est Michel Lasserre qui a suggéré cette activité à Jean-Jacques.

7. Divers

Jean-Jacques relancera Anne MANET sur le concours scolaire du Petit Journal du Patrimoine 2022- 2023 proposé aux élèves de CM1 et CM2 (plus les 6ème et 5ème) qui devront travailler sur le thème « *A la rencontre de ceux qui s’engagent pour le patrimoine* ». La SAAP reste à la disposition des enseignants. La date limite du dépôt de candidature est fixée au 31.12.2022.

A noter que la classe d’Anne est déjà engagée dans un projet avec l’Association « Périgord Pierres Sèches ».

La prochaine réunion du bureau est fixée **au mercredi 14 décembre**.

(Un rappel : l’absence de Dominique du 24/11 au 30/03/2023).

Fin de la réunion à 20h40.

Jean-Jacques Elbisser

Le 03 11 2022